

Supplément au SOP n° 184, janvier 1994

DIALOGUE ROME-ORTHODOXIE

Déclaration du comité mixte
catholique-orthodoxe de France
sur le document d'accord de Balamand
*"L'uniatisme, méthode d'union du passé,
et la recherche actuelle de la pleine communion"*
établi en juin 1993 par la
commission mixte internationale
pour le dialogue théologique entre
l'Eglise catholique romaine et
l'Eglise orthodoxe

(Châtenay-Malabry, 19 novembre 1993)

Document 184.A

Le comité mixte catholique-orthodoxe de France, constitué en 1978-1980 par les évêques responsables de nos Eglises pour répondre au besoin de dialogue et de rapprochement des Eglises du Christ en France, après avoir terminé et publié son étude sur *La primauté romaine dans la communion des Eglises* (Ed. du Cerf, coll. "Documents des Eglises", 1991), a entrepris, depuis janvier 1991, de réfléchir à son niveau sur les problèmes ecclésiologiques que l'histoire des relations entre Orient et Occident, la naissance et l'existence des Eglises orientales unies, la perception quelquefois différente que nous avons du fait d'être des Eglises-sœurs, ont créé ou laissé survivre sur nos routes communes vers la pleine communion.

Parallèlement, notre comité mixte avait suivi avec beaucoup d'intérêt et d'attention la réflexion et le dialogue que la commission mixte internationale pour le dialogue théologique entre l'Eglise catholique et l'Eglise orthodoxe a engagés, depuis les documents d'accords qui avaient conclu la première phase de son dialogue (1980-1988), sur *Le mystère de l'Eglise et de l'Eucharistie à la lumière du mystère de la Sainte Trinité ; Foi, sacrements et unité de l'Eglise ; Le sacrement de l'Ordre dans la structure sacramentelle de l'Eglise*. Cette réflexion et ce dialogue, qui ont occupé les années 1989-1993, ont finalement abouti, au cours de la septième session plénière de la commission mixte internationale, au *document d'accord de Balamand* (Liban), mis au point à l'Institut de théologie orthodoxe Saint-Jean-Damascène de Balamand, du 17 au 24 juin 1993 sous le titre cité plus haut : *"L'uniatisme, méthode d'union du passé et la recherche actuelle de la pleine communion"*.

En attendant les réactions officielles et d'éventuelles indications des instances responsables de l'ensemble de nos Eglises, nous avons pris la décision, en ce qui nous concerne, d'accueillir ensemble ce document et d'en informer nos fidèles. La publication du *document de Balamand* nous a permis, en effet, à l'occasion de notre réunion d'automne du 19 novembre 1993, d'exprimer notre commune reconnaissance et pour les principes ecclésiologiques, et pour les règles pratiques qui constituent les deux parties de ce texte.

Notre co-président, Mgr le métropolite Jérémie qui présidait, au nom de Sa Sainteté Bartholomée 1er, patriarche œcuménique, la délégation de l'Eglise de Constantinople aux fêtes des saints apôtres Pierre et Paul, le 29 juin 1993 à Rome, avait remis au pape Jean-Paul II une lettre datée du 21 juin, soit quatre jours après l'ouverture de la session de Balamand, dans laquelle on peut lire :

"Nous glorifions Son saint nom car [...] le Seigneur a permis que déjà se réunisse la commission mixte de notre dialogue théologique ; nous souhaitons qu'elle contribue à le conforter et à le promouvoir.

Nous nous réjouissons de ce que votre Sainteté a souligné, à l'occasion de cette rencontre, la nécessité de l'honnêteté dans notre dialogue, laquelle, appliquée dans toutes les manifestations des relations entre nos deux Eglises-sœurs, se doit de les influencer essentiellement pour encore plus de résultats positifs".

Mgr le métropolite Jérémie avait entendu en réponse, le 29 juin 1993, cinq jours après la clôture de la session de Balamand, l'évêque de Rome, Jean-Paul II, lui dire dans son discours officiel :

"En ces jours qui suivent la session plénière de la commission mixte de dialogue théologique entre l'Eglise catholique et l'Eglise orthodoxe, nous avons une raison particulière de rendre grâce au Seigneur, car une nouvelle étape a été franchie. Nous savons qu'elle l'a été dans une atmosphère de profonde charité fraternelle et de confiance mutuelle, fruits du dialogue de la charité qu'il faut continuer à développer et à approfondir afin d'accompagner le dialogue théologique et de permettre son progrès. Les résultats de la réunion de Balamand devraient aider toutes les Eglises locales orthodoxes et toutes les Eglises locales catholiques, latines et orientales, qui vivent dans une même région, à s'engager davantage dans le dialogue de la charité et à instaurer ou à poursuivre des relations de collaboration dans le domaine de leur action pastorale. Il est vrai que notre marche en avant ne peut pas être facile, car il s'agit d'infléchir d'anciennes habitudes et, comme l'a dit le deuxième concile du Vatican, ce changement ne peut être que le fruit d'une profonde conversion du cœur et d'un effort continu de renouveau de nos Eglises pour une fidélité toujours plus exigeante à la volonté de leur Seigneur. Nous savons aussi que l'Adversaire (cf. 2 Th. 2,4) fera tout ce qui est en son pouvoir pour nous empêcher de progresser vers notre but. Mais nous savons et nous croyons que 'Celui qui est en [nous] est plus grand que celui qui est dans le monde' (1 Jn 4,4). Cette conviction doit intensifier notre prière et, pour ma part, j'ai demandé à tous les catholiques d'implorer le Seigneur pour que ce dialogue porte du fruit, car le Maître de la vigne est le seul qui peut donner la croissance".

1. En ce qui le concerne, le comité mixte catholique-orthodoxe en France adhère pleinement aux grands principes ecclésiologiques du document interecclésial de Balamand :

"A cause de la manière dont catholiques et orthodoxes se considèrent à nouveau dans leur rapport au mystère de l'Eglise et se redécouvrent comme Eglises-sœurs, cette forme d' 'apostolat missionnaire' décrite ci-dessus, et qui a été appelée 'uniatisme', ne peut plus être acceptée ni en tant que méthode à suivre, ni en tant que modèle de l'unité recherchée par nos Eglises" (n° 12).

"De part et d'autre, on reconnaît que ce que le Christ a confié à son Eglise — profession de la foi apostolique, participation aux mêmes sacrements, surtout à l'unique sacerdoce célébrant l'unique sacrifice du Christ, succession apostolique des évêques — ne peut être considéré comme la propriété exclusive d'une de nos Eglises" (n° 13).

"C'est la raison pour laquelle l'Eglise catholique et l'Eglise orthodoxe se reconnaissent mutuellement comme Eglises-sœurs, responsables ensemble du maintien de l'Eglise de Dieu dans la fidélité au dessein divin, tout spécialement en ce qui concerne l'unité [...]. L'effort œcuménique des Eglises-sœurs d'Orient et d'Occident, fondé dans le dialogue et la prière, recherche une communion parfaite et totale qui ne soit ni absorption ni fusion, mais rencontre dans la vérité et l'amour" (n° 14).

Le cardinal Lubachivsky, archevêque majeur des Ukrainiens catholiques, a approuvé totalement le document de Balamand et adressé sa lettre d'adhésion à tous les chefs des Eglises orientales catholiques (cf. *IRENIKON*, 1993, p. 439).

Les évêques roumains des Eglises orientales catholiques se réunissent actuellement à Rome pour mieux étudier ce document de Balamand et le comprendre pour l'appliquer.

Notre comité français, à son humble niveau et dans la joie pour ces faits, continuera à réfléchir sur le contenu ecclésiologique de cette notion d'Eglises-sœurs qui a été utilisée par le patriarche Bartholomée, par le pape Jean-Paul II, comme par le document de Balamand.

Comme ce document y invite fortement (cf. n° 16), nous avons décidé d'inviter pour notre prochaine rencontre des représentants d'Eglises orientales catholiques à notre présent dialogue français.

2. Nous exprimons notre accord profond et notre adhésion, en ce qui nous concerne, aux règles pratiques du document commun de Balamand.

L'esprit de pardon évangélique, de dialogue de l'amour, de désir de la pleine communion (cf. n° 20) est celui du climat que nous essayons de vivre entre nous depuis longtemps et qui alimente depuis près de quinze années notre comité mixte.

Nous avons apprécié la double exhortation du n° 21 :

"Les autorités de l'Eglise catholique aideront [...] les Eglises orientales catholiques et leurs communautés à préparer, elles aussi, la pleine communion entre les Eglises catholique et orthodoxe. Les autorités de l'Eglise orthodoxe agiront d'une manière analogue vis-à-vis de leurs fidèles".

Nous avons essayé, durant ces années de dialogue fraternel, de relire ensemble notre histoire et nous vivons la recherche de la volonté du Christ dans le fraternel respect et l'entraide mutuelle dont témoignent notre commune participation à la vie de l'Institut de théologie orthodoxe Saint-Serge et, avec nos frères protestants, de l'Institut supérieur d'études œcuméniques (ISEO), de l'Association œcuménique de recherche biblique (AORB) et des traductions et travaux de la TOB, non moins que la création, avec nos frères arméniens et protestants, du Conseil d'Eglises chrétiennes en France et le caractère paritaire de son animation et de ses membres, pour n'évoquer que quelques-uns de nos pas sur la même route.

Nous exprimons à Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit, notre action de grâces commune et notre joie de ce *document de Balamand*, et nous voudrions coopérer de toutes nos forces, en notre pays et au-delà, à le voir accueilli et mis en œuvre sur tous les chantiers où il est invitation à travailler pour une vie authentique d'Eglises-sœurs, *"afin que le monde croie"*.

Directeur de la publication : Michel EVDOKIMOV

Rédaction : Jean TCHEKAN

Réalisation : Serge TCHEKAN

ISSN 0338 - 2478

Commission paritaire : 56 935

Tiré par nos soins

Abonnement annuel

SCP mensuel SOP + Suppléments

France 180 F 400 F

Autres pays 210 F 500 F

c.c.p. : 21 016 76 L Paris

Tarifs PAR AVION sur demande
